

GUIDE MON PROJET DE NAISSANCE

Le bien-être et la sécurité des couples, de l'enfant à venir est notre priorité. L'équipe de la maternité vous propose de rédiger un projet de naissance et d'en discuter avec vous.

Qu'est-ce qu'un projet de naissance ?

- ✿ Réfléchir aux conditions dans lesquelles vous souhaiteriez accoucher. Vous êtes libres d'indiquer dans votre projet de naissance vos attentes ou vos inquiétudes.
- ✿ Notre équipe fera au mieux pour respecter vos souhaits, tout en assurant votre sécurité et celle de votre enfant. Pour ces raisons, l'équipe médicale peut être dans l'impossibilité de réaliser certains points le jour de votre accouchement et durant votre hospitalisation.
- ✿ Certains de vos souhaits peuvent être amenés à évoluer le jour de l'accouchement, les professionnels de santé resteront à votre écoute, tout au long de votre séjour, pour que les moments autour de l'arrivée de votre bébé, soient les plus sereins et rassurants possible.

Notre questionnaire ou un autre support de votre choix peut être utilisé. Vous pouvez ne pas avoir de souhaits spécifiques, **vous n'êtes pas obligée de rédiger un projet de naissance.**



Quand parler de mon projet de naissance ?



- ✿ En cours de préparation à l'accouchement ou lors de votre suivi de grossesse.
- ✿ En consultation à l'hôpital, nous discuterons de votre projet de naissance et répondrons à vos questions sur nos pratiques médicales, sur l'environnement de la maternité. La discussion en amont permet d'être le plus en accord possible le jour de votre venue.

Quelles sont nos pratiques courantes ?

LORS DE VOTRE ADMISSION

- ✿ Pose d'un cathéter obturé par une sage-femme.

LORS DU PRÉ-TRAVAIL

- ✿ Mobilité et déambulation possible, ballon et douche à disposition.
- ✿ Possibilité de boire ou manger léger.
- ✿ Possibilité de monitoring par intermittence ou sans fil.

EN SALLE DE TRAVAIL

- ✿ Pose de péridurale en fonction de votre souhait, péridurale adaptée pour garder une sensibilité aux contractions utérines.
- ✿ Possibilité de boire des boissons non pétillantes et sans pulpe pendant le travail avec une péridurale.
- ✿ Recours au Syntocinon® ou à la rupture artificielle de la poche des eaux, seulement sur indication médicale.



À L'ACCOUCHEMENT

- Positions d'accouchement libres selon les conditions obstétricales.
- Recours à l'épisiotomie ou à une extraction instrumentale strictement sur indications médicales.
- Délivrance dirigée pratiquée pour prévenir les hémorragies de la délivrance (recommandations HAS).
- Possibilité de réaliser un clampage tardif du cordon.
- Possibilité de couper le cordon par vous ou votre accompagnant(e) si c'est votre souhait.
- Peau à peau priorisé en systématique après la naissance et dans les deux heures qui suivent.
- Tétée précoce en salle d'accouchement recommandée, si l'allaitement maternel ou si une tétée de bienvenue, sont souhaités.
- En cas de césarienne, selon le degré d'urgence, l'accompagnant peut être présent. Votre bébé sera installé en peau à peau avec vous ou votre accompagnant.
- Examen clinique du bébé réalisé avec la présence d'au moins l'un des deux parents.

Présence possible de votre accompagnant tout le long du travail. En apportant son matériel personnel, écouter de la musique est possible.

EN CHAMBRE, À LA MATERNITÉ

- Petit déjeuner et goûter en libre-service pour respecter le rythme de bébé.
- Soins réalisés généralement le matin, adaptés en fonction des besoins et capacités du bébé.
- Équipe de maternité formée à l'allaitement maternel, conseillères en lactation présentes, label IHAB.
- Consultations d'acupuncture, d'ostéopathie selon disponibilités. Sortie précoce envisageable après 48h de vie pour un accouchement par voie basse, après 72h après une césarienne, en l'absence de contre-indication médicale, si le suivi est organisé à la sortie.
- Visite en chambre restreinte au 2ème parent, à la fratrie de 12h à 20h.

Chambre simple : le feuillet remis ne vaut pas réservation. Nous privilégions l'attribution d'une chambre simple, mais en période de forte activité, une chambre double peut être attribuée. Dans ce cas, l'accompagnant devra quitter la chambre après 20h.

CONTACT

Service Maternité Centre Hospitalier de Perpignan

20 Avenue du Languedoc
66 000 Perpignan

📞 04 68 61 64 76



Les services de Néonatalogie et de Maternité ont le label IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés), une distinction qui récompense l'engagement des professionnels auprès des familles pour des pratiques autour de la naissance alliant sécurité médicale, qualité des soins, bientraitance et bienveillance.

CENTRE HOSPITALIER —
PERPIGNAN

